

DIRECCTE



Force Ouvrière dit NON à la réforme territoriale de l'Etat.

NON à la modification du périmètre des DIRECCTE

- FO s'oppose à toute fusion de directions ministérielles et à toute mutualisation des fonctions supports.
- FO défend une organisation Administration Centrale/Unité Régionale/Unité Territoriale pour maintenir, via les UT, la proximité nécessaire avec les entreprises et les usagers. Les unités territoriales doivent constituer des relais locaux qui doivent même être renforcés et égard aux missions à exercer pour les agents.
- FO défend l'approche transversale des métiers exercés au sein des DIRECCTE à l'heure où les synergies entre les compétences de l'emploi, de la consommation, du développement économique commencent à grand peine à porter leurs fruits. Au lieu de stabiliser les échelons régionaux, on nous propose un nouveau big bang désorganisationnel!

NON à l'abandon ou au transfert de missions

• FO s'oppose à toute proposition de décentralisation ou d'abandon de missions visant à affaiblir la position de l'Etat et à introduire des inégalités entre les territoires sur les politiques de développement économique et de l'emploi. Au contraire, il faut asseoir et renforcer la position de l'État et de ses agents face aux acteurs locaux (collectivités, opérateurs, chambres consulaires,...) sur tous les champs d'intervention de la DIRECCTE.

NON aux mobilités forcées

- FO refuse toute suppression de poste et toute diminution des crédits de fonctionnement.
- FO exclut toute mobilité forcée, qu'elle soit géographique ou fonctionnelle.
- FO exige, pour les agents impactés par la réforme, un accompagnement à la hauteur du préjudice subi.

NON à une gestion interministérielle des agents

- FO défend le statut général et les statuts particuliers, garants des valeurs républicaines.
- FO revendique le maintien de gestion de corps nationale et ministérielle et refuse toute CAP régionale.

NON à un dialogue social tronqué

• FO fustige le pseudo-dialogue social mené sur cette réforme et le court-circuitage des instances officielles. FO estime que les réunions de concertation informelles n'ont aucune légitimité et exige que le dialogue social se tienne dans les seules instances officielles légitimes : les Comités Techniques.

Pour porter ses revendications, FO demande la tenue rapide du CT spécial du réseau des DIRECCTE et des CTSD dans chaque région, avec pour seul point à l'ordre du jour : la réforme territoriale de l'Etat.















